

## **Motion présentée au CA du collège Henri Dheurle réuni le 8 février 2018**

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation, les représentants des parents d'élèves et les représentants des élèves s'inquiètent des prévisions d'effectifs concernant le niveau de troisième.

Les effectifs prévisionnels pour les classes de Troisième à la rentrée 2018 communiqués par les services du DASEN obligent à des classes très chargées : 178 élèves prévus pour six classes, soit quatre classes à 30 élèves et deux à 29 élèves.

À notre sens, ses prévisions ne prennent pas suffisamment en compte les éléments suivants :

1. Le maintien d'élèves, actuellement en Troisième, qui n'auront pas obtenu d'orientation ou dont les familles souhaiteraient le redoublement, soit quatre en moyenne par an ces dernières années.
2. L'inclusion des élèves de la classe ULIS ainsi que de leurs AVS, éminemment souhaitable au vu des progrès constatés.
3. Le suivi des élèves à besoins particuliers bénéficiant d'un PPRE, PAP, PPS, PAI, parfois accompagnés eux aussi d'AVS.
4. L'accueil en cours d'année de nouveaux élèves en liaison avec la très forte attractivité de notre territoire. Ces dernières années ont toujours dégagé un solde positif entre les arrivées et les départs.
5. La préparation au DNB dans les meilleures conditions de travail possibles.

En conséquence, les personnels d'enseignement et d'éducation, les représentants des parents d'élèves et les représentants des élèves demandent l'octroi de moyens permettant le maintien de la septième division de Troisième au collège Henri Dheurle, car, à nos yeux, les conditions d'efficacité pédagogique mais aussi de sécurité ne sont réunies.

Après concertation, il apparaît impossible aux enseignants du collège de prendre en charge des classes dont les effectifs dépasseraient 30 élèves.